

CONTRAT VIE MODERNE

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Synonyme de contrats vie-épargne. Ce sont des contrats à cotisations définies permettant au souscripteur de se constituer une épargne ou un complément de retraite, avec en option, une garantie décès dont le montant est généralement plafonné à dix fois le montant de la prime payée par an par le contractant). Ce sont bel et bien des contrats d'assurance-vie en cas de vie, et plus précisément des contrats de type capital différé avec contre-assurance.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**